



Quatrième programme de bourses du Réseaux Inondations InterSectoriel du Québec



Avec le support financier

Québec 

Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

DATES À RETENIR :

- Lancement du deuxième programme de bourses : **October 2021**
- Dépôt de la demande de bourses: **10 décembre 2021, 12h00 (HNE)**
- Rencontre du comité d'évaluation : **février 2022**
- Annonce des résultats : **fin mars 2022**
- Durée de la bourse: **jusqu'à 1 an (d'avril 2022 à mars 2023)**

Pour toute question relative au programme de bourses du RIISQ,
veuillez contacter: bourses@riisq.ca



S'il vous plait, pensez à
l'environnement avant d'imprimer
ce document.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DU RÉSEAU INONDATIONS INTERSECTORIEL DU QUÉBEC.....	1
Préambule	1
Objectifs.....	2
Programmation scientifique –axes de recherche.....	3
QUATRIÈME PROGRAMME DE BOURSES DU RIISQ.....	4
Bourses de recherche ou de stage	4
Conditions d’admissibilité.....	4
Présentation d’une demande de bourse	5
ÉVALUATION DES DEMANDES DE BOURSES	6
Critères d’évaluation.....	6
Processus d’évaluation	7
Décision	7
LIVRABLES DU PROJET.....	7

À PROPOS DU RÉSEAU INONDATIONS INTERSECTORIEL DU QUÉBEC

Préambule

La mission du Réseau Inondations Intersectoriel du Québec (RIISQ) est de contribuer à la réduction des risques d'inondations et de leurs conséquences, et de faciliter la résilience des organisations, des communautés et des individus face à ces événements qui s'amplifient en raison des changements climatiques. Le Réseau favorise les maillages entre la société civile et les universités et les collèges par des actions conjuguées des chercheurs (académiques) et des ministères et des villes, et il s'appuie sur de nouvelles connaissances en sciences et technologies, en sciences sociales et en santé pour élaborer des solutions concrètes et durables.

Le RIISQ est un réseau inter-établissements, inter-milieux et intersectoriel de recherche partenariale innovante et de formation destiné à bâtir une société plus résiliente face aux inondations. Financé par les Fonds de recherche du Québec (FRQ), le Réseau, a été mis en place afin de créer une plateforme d'échanges et d'intégration qui regroupera tous les intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux, des chercheurs des domaines des sciences sociales et humaines, naturelles, et technologiques ainsi que de ceux de la santé, de la mobilisation des connaissances, des études économiques et politiques.

Les actions initiées par le RIISQ contribueront de façon significative à l'élaboration et à l'implantation de programmes valides dans toutes les phases de la gestion du risque inondation :

1. Avant l'événement :

- La compréhension des risques
- L'évaluation de la fréquence et de la sévérité des risques
- La prévention et la sensibilisation des personnes et des communautés
- La protection des biens et des personnes
- La préparation et la planification territoriale

2. Pendant l'événement :

- Les mesures de précaution et vigilance
- L'intervention et la sécurité publique
- L'accompagnement sanitaire et psychosocial

3. Après l'événement :

- Le rétablissement et l'aide aux sinistrés et aux communautés affectées
- Les retours d'expérience (leçons apprises)
- La mise à jour des mesures de prévention et de réponse

La gestion des risques d'inondations et de leurs conséquences nécessite une approche appropriée et intégrant des équipes œuvrant dans des secteurs de recherche variés et couverts par les FRQ: la santé, les sciences naturelles et le génie, les sciences sociales et humaines, incluant les arts et les lettres. La recherche intersectorielle se pose comme une démarche inévitable et prometteuse en raison de la complexité des

enjeux à prendre en considération dans la gestion du risque inondation. Cette recherche intersectorielle fait appel à la mise en commun de nombreux domaines, dont les sciences atmosphériques et hydrologiques, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'ingénierie civile et hydraulique, la sociologie et la psychologie, l'épidémiologie et la santé, la communication et la gestion.

Seul le croisement des approches, des connaissances fondamentales et des pratiques peut non seulement augmenter notre résilience (sociétale et environnementale), mais également permettre de renforcer notre adaptabilité et l'innovation collective. Afin de prévenir et de réduire les risques et les conséquences des inondations, il devient donc crucial de développer des compétences trans-sectorielles, de se mobiliser, et de mieux investir les efforts de la recherche, de la gestion et de l'intervention pour combler le fossé existant entre les connaissances de pointe et leurs applications, incluant l'appropriation des savoirs.

Objectifs

L'objectif principal du RIISQ est de contribuer au développement de recherches transdisciplinaires de pointe sur la gestion des risques d'inondations et leurs conséquences en contexte de changements climatiques. Le but ultime est d'apporter des réponses et d'offrir des solutions aux besoins des communautés et des individus exposés aux inondations.

L'appui financier de projets de recherche du RIISQ a pour objectifs de :

- Fédérer les expertises de terrain et la recherche sur les risques liés aux inondations, incluant les retours d'expérience (*post mortem*);
- Améliorer la compréhension des risques d'inondations et de leurs conséquences (effets dominos) sur les populations;
- Améliorer la compréhension de la vulnérabilité, de l'adaptation et de la résilience des individus, des organisations et des collectivités face aux inondations;
- Contribuer à une gouvernance et à une gestion des risques d'inondations renouvelées et améliorées;
- Contribuer à améliorer la sensibilisation, la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement des événements d'inondation pour les parties prenantes;
- Dresser une synthèse des connaissances existantes et produire des connaissances utiles pour offrir aux décideurs et aux populations des réponses et des solutions probantes et durables;
- Former la relève et du personnel hautement qualifié en gestion des risques d'inondations.

Programmation scientifique – axes de recherche

Le RIISQ se décline en cinq axes de recherche (**Tableau 1**). Chaque axe (1 à 5) fait appel à plusieurs disciplines et nécessite une intégration intersectorielle de plusieurs thèmes de recherche.

Tableau 1. Axes de recherche du RIISQ.

AXES	OBJECTIF PRINCIPAL
Axe 1. Facteurs de risque d’inondations et de désastres: Aléas, vulnérabilité et exposition	Comprendre et prendre en considération les processus et les conditions dans lesquels les risques d’inondations et de désastres se produisent, et évaluer comment cette combinaison de facteurs influence l’occurrence, la durée et la sévérité des différentes inondations.
Axe 2. Gestion et aménagement des territoires à risque d’exposition, enjeux de gouvernance et législation	Actualiser le cadre de planification territoriale en prenant en compte les réalités spécifiques des territoires (gestion intégrée et adaptée).
Axe 3. Impacts biopsychosociaux, sanitaires et économiques, et partage des coûts associés	Couvrir de façon intégrée l’ensemble des conséquences reliées aux inondations via l’utilisation de méthodes novatrices pour mesurer et décrire leurs effets.
Axe 4. Transformation et réduction des vulnérabilités des individus, des organisations et des collectivités (IOC)	Développer des connaissances en vue de mieux élaborer et mettre en application des mesures destinées à rehausser les capacités d’adaptation des IOC en période de catastrophe, et prévenir l’aggravation de problèmes sociaux, économiques ou politiques préexistants, ou leur apparition par la suite.
Axe 5. Gestion et communication des risques, outils d’aide à la décision, à l’adaptation et à la résilience	Intégrer la conception et l’évaluation d’intervention de sensibilisation (ex., outils de communication des risques, programmes de formation continue, outils d’aide à la décision).

Les définitions plus détaillées des axes de recherche du RIISQ sont disponibles sur le site web du RIISQ: <https://riisq.ca/axes-de-recherche/> .

QUATRIÈME PROGRAMME DE BOURSES DU RIISQ

Bourses de recherche ou de stage

Le RIISQ offre des bourses de recherche de deuxième et troisième cycles et des bourses de stage de premier et deuxième cycles, aux étudiantes ou étudiants qui travaillent sur les inondations.

Une attention particulière est accordée à la formation et au soutien à ceux et celles qui poursuivent des études supérieures ou complètent des stages dont les thèmes sont en lien avec les cinq axes du RIISQ. Les bourses sont octroyées pour soutenir l'étudiant ou l'étudiante dans la poursuite de sa recherche, pour faciliter la collecte de données ainsi que pour favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances acquises.

Ce quatrième programme de bourses offre un **maximum de sept (7) bourses d'études**, pour un période d'un an maximum, soit :

- **3 bourses** de recherche de 2^e cycle de **8 000\$** chacune;
- **2 bourses** de recherche de 3^e cycle de **8 000\$** chacune;
- **2 bourses** de stage (1^{er} cycle et autres) de **5 000\$** chacune.

Soit un montant total de soutien financier de l'ordre de **50 000\$**, pendant un an; la durée de chaque bourse doit s'échelonner du **1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023**.

Conditions d'admissibilité

L'étudiant ou l'étudiante doit satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité du RIISQ **pendant la période d'éligibilité de la bourse (1^{er} avril 2022 à 31 mars 2023)** :

- 1) L'étudiant ou l'étudiante est inscrit à **temps plein** dans un **établissement universitaire du Québec**. Il ou elle **ne doit pas occuper un emploi rémunéré pour plus de 15 h/semaine**. De plus il doit être [membre étudiant du RIISQ](#) au moment du dépôt de la candidature;
- 2) La **supervision du projet de recherche ou de stage est assurée** par un [membre régulier universitaire du RIISQ](#);
- 3) Le projet de recherche ou stage doit s'inscrire dans **au moins un des axes de recherche du RIISQ**;
- 4) L'étudiant ou l'étudiante s'engage à **indiquer la contribution financière du RIISQ** dans ses livrables, pour la réalisation de son projet de recherche ou de stage (mention de remerciement quant au soutien financier);
- 5) L'étudiant ou l'étudiante s'engage à rendre les livrables du projet [voir section [livrables du projet](#)];
- 6) L'étudiant ou l'étudiante **ne peut pas cumuler simultanément, durant la période d'éligibilité de la bourse, la bourse du RIISQ et une bourse des organismes de financement des gouvernements fédéral ou provincial, notamment** du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ([CRSNG](#)), du Conseil de recherches en sciences humaines ([CRSH](#)), des Instituts de recherche en santé du Canada ([IRSC](#)), et des [trois fonds des FRQ](#);
- 7) L'étudiant ou l'étudiante ne peut pas recevoir une bourse de recherche ou de stage de la part du RIISQ deux années consécutives.

Le **support** (financier ou en nature) de la part d'un **organisme partenaire** dans le projet proposé **est encouragé**.

Présentation d'une demande de bourse

Pour soumettre une demande de bourse, l'étudiant ou l'étudiante doit :

- 1) Compléter le **formulaire de demande de bourse d'études ou de stage** (disponible sur le [site web du RIISQ](#))
- 2) Joindre un **CV abrégé** (maximum de 2 pages).
- 3) Joindre une copie des **relevés de notes**.
- 4) Joindre une **lettre du superviseur ou de la superviseure**, membre régulier universitaire du RIISQ, de la recherche ou du stage de l'étudiant ou l'étudiante. Cette lettre doit, entre autres, **(a)** confirmer la participation du superviseur ou de la superviseure, et **(b)** préciser les modalités de soutien et d'encadrement qui seront offertes à l'étudiante ou l'étudiant de la part de l'établissement et, le cas échéant, du membre partenaire.
- 5) **Être membre du RIISQ**, au moment du dépôt de la demande de bourse.

Le dossier complet en **format PDF** doit parvenir par courriel à l'adresse bourses@riisq.ca au plus tard le **10 décembre 2021 à 12h00 (HNE)**.

Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais. Toutefois, une traduction en français du titre et du résumé du projet de recherche ou stage **doit être incluse avec les demandes rédigées en anglais**.

Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

PIÈCES REQUISES (FORMAT PDF):

- Le **formulaire de demande de bourse de recherche ou de stage** rempli et signé.
- Un **CV abrégé** (de maximum 2 pages).
- Une **copie des relevés de notes**.
- Une **lettre du superviseur ou de la superviseure** encadrant la recherche ou de stage de l'étudiant ou l'étudiante qui présente une demande de bourse de recherche ou de stage.
- [Être membre](#) du RIISQ (joindre le courriel d'approbation de l'adhésion).

ÉVALUATION DES DEMANDES DE BOURSES

Critères d'évaluation

Les candidatures sont évaluées et classées en fonction de trois (3) critères:

1. Le mérite du projet;
2. L'excellence de l'étudiant ou l'étudiante et de l'encadrement universitaire;
3. Les avantages pour les milieux de pratique et pour la société québécoise.

Tableau 2. Critères d'évaluation et ses dimensions. Le tableau indique également la section du formulaire de demande où les informations doivent être fournies.

MÉRITE DU PROJET (50%)
<ul style="list-style-type: none"> • Problématique, justification du projet, et originalité/innovation [Section D1] • Lien du projet avec les axes de recherche du RIISQ et les secteurs des FRQ [Section D1] • Pertinence et clarté des objectifs [Section D2] • Adéquation de la méthodologie avec les objectifs, faisabilité du projet [Section D3] • Calendrier de réalisation du projet [Section D5]
EXCELLENCE DU CANDIDAT ET DE L'ENCADREMENT (25%)
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise et expérience du candidat [CV abrégé] • Infrastructure du milieu universitaire pour offrir un encadrement inclusif et équitable et le degré d'implication du superviseur ou superviseure universitaire à la formation de l'étudiant ou l'étudiante pendant la durée de la bourse [Lettre du superviseur ou superviseure]
AVANTAGES POUR LES MILIEUX DE PRATIQUE ET POUR LE QUÉBEC (25%)
<ul style="list-style-type: none"> • Retombées prévues du projet pour la gestion des inondations au Québec et de leurs conséquences et apports directs ou indirects pour les milieux de pratique et pour la société québécoise [Section D4]

Processus d'évaluation

Toutes les demandes présentées font l'objet d'une évaluation par un comité d'évaluation formé d'au moins quatre personnes nommées par le RIISQ, soit au moins deux (2) membres universitaires et au moins deux (2) partenaires socio-économiques. La conseillère scientifique du RIISQ agira à titre de rapporteure du comité de sélection. Elle produira un rapport sur le processus de sélection menant aux recommandations de financement.

Lors de la préparation de leur dossier de candidature, les étudiantes et étudiants et leurs superviseurs ou superviseuses doivent consulter **les critères d'admissibilité** et **les critères d'évaluation** énoncés précédemment.

Décision

Le rapport du processus de sélection et la liste des étudiantes et étudiants recommandés sont présentés au Comité scientifique et au Conseil de direction du RIISQ pour être entérinés avant l'annonce aux candidats.

Une fois les recommandations approuvées, le RIISQ informera par courriel les étudiantes et étudiants de sa décision quant à l'octroi ou non de la bourse.

La liste des boursiers du RIISQ et d'autres renseignements de base sur la bourse seront publiés sur le [site web du RIISQ](#).

LIVRABLES DU PROJET

L'étudiante ou étudiant et son superviseur ou sa superviseuse s'engagent à :

- 1) **Remettre une fiche d'information** résumant le projet de recherche ou stage remise, au maximum, deux (2) mois après l'obtention de la bourse;
- 2) **Remettre un rapport écrit** au maximum deux (2) mois après la fin de la période de bourses. Ce rapport rend compte de l'avancement des travaux.
- 3) **Remettre un rapport financier**, soumis par le superviseur ou superviseuse, au service financier, au moins deux (2) mois après la fin de la période de bourse;
- 4) **Mettre à jour la fiche d'information** sur le projet de recherche ou de stage, une fois le mémoire, l'essai, ou le stage complété, avec un résumé des faits saillants de la recherche;
- 5) **Présenter les résultats du projet de recherche ou de stage** lors d'un **webinaire** ou lors de **l'assemblée générale du RIISQ**.

Des gabarits seront fournis par le RIISQ à cet effet.